



GOVERNANCE ASSOCIATIVE ET RESPONSABILITES

Maitriser les principes de la gouvernance associative

Objectifs

- Maitriser les principes de la gouvernance associative et de son fonctionnement.
- S'approprier ces connaissances au regard des problématiques propres au fonctionnement associatif dans une visée d'adaptation

Programme

- Connaître le cadre juridique associatif : loi 1901/statuts/règlement intérieur/ projet associatif
- Connaître et comprendre le fonctionnement d'une association : organes et vie démocratique
- Comprendre et analyser le fonctionnement du conseil d'administration, du bureau et le rôle de chacun de ses acteurs.rices.
- Comprendre l'articulation des responsabilités entre instances associatives, direction et professionnel.les de la structure, ainsi que les outils afférents
- Comprendre les enjeux de la participation des personnes concernées à la vie démocratique
- Mettre en œuvre et adapter les outils d'une gouvernance efficace

Formation en présentiel

Durée :

1 jour- 7 heures

Public et prérequis :

Tout public

Groupe min de 6 personnes et max de 12 personnes.

Aucun pré-requis

Méthodes pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et d'échanges d'expérience,
- Atelier d'analyse collective
- Support pédagogique transmis aux participants

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :

Raphaëlle MERLET,
chargée de missions et conseil à
l'Uriopss des Pays de la Loire

Tarif inter : 290 € / stagiaire / jour

Personnes en situation de handicap :

Pour nous faire part de vos besoins éventuels, contacter la référente Handicap : Amélie Renard a.renard@uriopss-pdl.fr